

REBOND À 86 ANS, CELUI QUI A ÉTÉ LE BRAS ARMÉ DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DE POMPIDOU, AVANT DE DEVENIR BANQUIER PUIS INDUSTRIEL, RÊVE TOUJOURS DE MORALISER L'ÉCONOMIE.

BERNARD ESAMBERT SPECTATEUR ENGAGÉ



Anne Fulda
afulda@lefigaro.fr

Publier aujourd'hui un livre qui fait l'éloge d'un « libéralisme moral » alors que la pandémie du coronavirus a contraint le gouvernement à multiplier les aides de l'État et les dépenses publiques « quoi qu'il en coûte », peut évidemment sembler paradoxal. Mais Bernard Esambert qui, du haut de ses 86 ans, a piloté la publication d'*Éthique et économie : comment sauver le libéralisme* (Les Ozalids d'Humensis) ne s'attarde pas à ce type de contradiction. Point d'éloge béat dans son entreprise. Non, dans une démarche salutaire, même si elle peut sembler utopique et encore floue, Esambert espère faire en sorte que le libéralisme - qui a « permis aux deux tiers de l'humanité de sortir de la misère depuis un demi-siècle » - puisse prolonger ses vertus tout en limitant ses défauts et ses excès. Certains s'étonneront que celui dont le

nom demeure à jamais attaché à la « République des ingénieurs » chère à Georges Pompidou - et au sein de laquelle il fut le bras armé d'une politique industrielle française ayant mis en route Airbus, Ariane, les plans télécoms et nucléaire ou encore le TGV -, s'attache aujourd'hui « à doter l'économie de marché d'un référentiel éthique ». Mais cette conviction de la nécessité de faire émerger « un libéralisme éclairé », prenant en compte les notions de solidarité et de justice, est dans le droit fil de son engagement depuis des années.

Bernard Esambert est éternellement ramené à ces quelques années qu'il a passées à Matignon, puis à l'Élysée comme conseiller industriel et scientifique de Georges Pompidou, entre 1969 et 1974, mais il a eu par la suite mille vies. Il a ainsi été banquier (directeur du Crédit lyonnais puis président de la Compagnie financière Edmonde de Rothschild), industriel (vice-président du groupe Lagardère, président puis vice-président du groupe Bolloré), administrateur de nombreuses entreprises (Total, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain...) mais aussi président de l'École polytechnique, de l'Institut Pasteur, du Centre français du commerce extérieur, de la Fondation



DURAND FLORENCE/SIPA

française pour la recherche sur l'épilepsie, de la Fédération pour la recherche sur le cerveau ou encore de l'Institut Georges-Pompidou...

Les échelons de la méritocratie gravis un à un

Un parcours, entre ombre et lumière (« Je suis un inconnu renommé », sourit-il), entre mondes politique, économique et philanthropique, à donner le tournis. Celui d'un enfant de la République qui a, des années durant, été un homme d'influence qui a murmuré à l'oreille des puissants. Un observateur avisé qui a inventé en 1971 le concept de guerre économique et a popularisé également les notions de mondialisation et globalisation.

C'est vrai, Bernard Esambert a de quoi s'esbaudir quand il regarde le chemin parcouru. « Pour me chamber, on me disait à une époque président de tout ce qui est présidentialisable », plaisante-t-il avec un humour qui atténue une soif d'honneurs et de reconnaissance qui semble inextinguible. Au cours de sa longue carrière, celui qui est aujourd'hui encore président de quelques associations, dont le Club des vigilants ou l'Association X-Resistance, a ainsi croisé les plus grandes figures de la Ve République. Des présidents de la République, de Pompidou, « visionnaire pragmatique », à Giscard - qu'il connut lorsqu'il était ministre de l'Économie et des Finances et avec qui l'entamaient parfois, lors de comités interministériels un peu longs, des morpions -, en passant par Chirac - qu'il apprécia humainement mais chez qui il regrette « l'excès de prudence qui l'a conduit à une forme d'immo-bilité » -, Sarkozy, Hollande et Macron.

Il a également travaillé ou croisé des premiers ministres, de Couve de Murville à Raymond Barre en passant par Édith Cresson, « qui avait une colonne vertébrale qui n'était pas de verre », Michel Rocard et Édouard Balladur. De grands capitaines d'industrie comme Vincent Bolloré, Jean-Luc Lagardère ou Bernard Tapie. Il a enfin mis le pied à l'étrier à certains jeunes prometteurs, dont une certaine Rachida Dati qui lui avait envoyé une « lettre remarquable » (« ainsi qu'à 500 autres personnes », s'amuse-t-il) et qu'il avait présentée à Simone Veil.

Mendésiste de la première heure, Esambert se plaît à dire qu'il est devenu un « bénevoïte de la République », qui a dispensé ses conseils à nombre de politiques de droite comme de gauche. Un parcours exemplaire qu'il a évoqué dans une autobiographie publiée il y a quelques années

(*Une vie d'influence*, Flammarion), dont l'exergue vaut mille discours : « Au bonheur d'être né en France... »

« Ancien pouibot des quartiers populaires de Paris », le petit Bernard, né dans l'Est parisien en 1934, a par miracle échappé à la déportation. Emmené au camp d'internement de Drancy avec ses parents et sa petite sœur, en août 1944, lui qui a dû porter l'étoile jaune a été sauvé parce que les cheminots ont refusé de faire partir les trains (un seul de ses huit oncles et tantes est revenu des camps)... De quoi prendre conscience de la fragilité d'une vie, lui, le fils d'un père ouvrier venu de Pologne qui parlait six langues et d'une mère française, dont la famille venait de Bessarabie. Passionné par les études, le petit Bernard a été un boursier de la République et a gravi un à un les échelons de la méritocratie. Parfait représentant d'un « ascenseur social triomphant », il n'oublie pas que c'est grâce à son prof de maths, Monsieur Pons, qui l'encourage à viser Polytechnique alors qu'il vient d'être reçu aux Arts et Métiers, qu'il parvient à intégrer l'X, dont il deviendra même président des années plus tard, et le Corps des Mines.

Ayant bourlingué partout dans le monde, reçu à peu près tous les honneurs et exercé toutes les fonctions, Bernard Esambert n'entend pas pour autant se désintéresser aujourd'hui de la marche du monde. Toujours mi par cette idée qu'il doit rendre ce qu'il a reçu et qu'il se serait souhaitable qu'il laisse une trace de son passage sur terre, il a depuis quelques années « une idée folle » : celle d'établir une charte ethnique du libéralisme économique afin « d'envisager une nouvelle façon d'appliquer la morale à l'économie ». Sa manière à lui de rêver à un monde meilleur... ■

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Attestation de déplacement dérogatoire

Valable en France métropolitaine (hors Outre-mer)

En application de l'article 4 du décret n° 20211231 du 29 octobre 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Nom et prénom : / /
Date de naissance : / /
Adresse du domicile : / /

Je me déplace pour l'une des raisons suivantes :

	Entre 6h et 19h	Entre 19h et 6h
1. Activité professionnelle, enseignement et formation, mission d'intérêt général - Déplacements entre le domicile et le lieu de travail ou d'enseignement ou de formation. - Déplacements professionnels ne pouvant être différés, livraisons. - Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle. - Déplacements liés à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Santé (consultations et soins) - Déplacements pour des consultations, examens, actes de prévention (dont vaccination) et soins ne pouvant être assurés à distance ou pour l'achat de produits de santé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Motif familial impérieux, assistance aux personnes vulnérables, garde d'enfants, situation de handicap - Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires, ou pour la garde d'enfants. - Déplacements de personnes en situation de handicap et de leur accompagnant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Convocation judiciaire ou administrative, démarches ne pouvant être menées à distance - Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative, pour se rendre dans un service public ou chez un professionnel du droit, pour un acte ou une démarche qui ne peut être réalisé à distance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Déménagement - Déplacements liés à un déménagement résultant d'un changement de domicile. - Déplacements indispensables à l'acquisition ou à la location d'une résidence principale, ne pouvant être différés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Achats, établissements culturels ou lieux de culte (au sein de mon département)* - Déplacements pour effectuer des achats de première nécessité, pour les retraits de commandes, ou pour bénéficier de prestations de service. - Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel ouvert ou un lieu de culte.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Activité physique, de plein air, promenade (dans un rayon de 10 kilomètres autour de votre domicile) - Déplacements liés à la promenade, à l'activité physique individuelle, à l'activité de plein air, aux besoins des animaux de compagnie. <i>Vous ne devez remplir l'attestation pour ce motif que si vous ne pouvez présenter un justificatif de domicile.</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Animaux de compagnie, le soir et la nuit - Déplacements brefs pour les besoins des animaux de compagnie (dans un rayon de 1 kilomètre autour du domicile).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Pour les personnes résidant aux frontières d'un département, une tolérance de 20 kilomètres au-delà du département est acceptée.

Le: / / 2021 à h...
Signature: _____



UN DERNIER MOT
edemontety@lefigaro.fr
Par Étienne de Montety

Astra (as-tra)

Figure de rappel, rappelée à l'ordre.

À cause de plusieurs incidents, la défiance grandit vis-à-vis du vaccin AstraZeneca, notamment pour la deuxième dose. La plupart des vaccinés en étant seulement à la première, concentrons-nous sur la première partie du nom : Astra. Il renvoie au latin *aster*, l'étoile. Celle du vaccin suédo-britannique a incontestablement pâli. Il y a quelques semaines, on était tous enclins à scander « Astra, c'est extra... », et puis des personnes nées sous un mauvais astre ont malencontreusement réagi à ce vaccin. Que faire ? Astréindre à Astra ? Jeter les volumes astronomiques qui ont été commandés et livrés ? À la trappe ? Ou alors, plus sagement, faire figure sur le flacon une mention assortie d'un astérisque : Il y a un (petit) risque à prendre Astra ? Incontestablement, ce thème n'est guère favorable. Comment prouver que grâce à AstraZeneca des millions de gens vont bien ? En le rebaptisant ? S'il permet d'être bon pied bon œil, appelons-le AstraGale ? Il n'est pas sûr que ce soit suffisant, comme si une malédiction lui collait à la peau. ■

FIGARO-CI ... FIGARO-LÀ

Le patron de Pfizer célèbre en héros en Israël

Une vidéo d'Albert Bourla, patron de Pfizer, sera diffusée lors des cérémonies officielles du jour de l'indépendance d'Israël, jeudi prochain. Cet honneur exceptionnel lui est rendu en signe de remerciement pour les 10 millions de doses de vaccin anti-Covid que le laboratoire a fourni à l'État hébreu depuis le mois de décembre. Plusieurs millions d'autres doses, destinées notamment aux adolescents, devraient être acheminées dans les prochaines semaines.



TOM BRENNER/REUTERS